

scolaires municipaux et pour nos infirmières aux hôpitaux qu'administrent les municipalités et les provinces.

Ceux d'entre nous qui ont lu la loi estiment que les articles portant sur le principe de la comparaison totale de la rémunération doivent être grandement améliorés. Il y a plus d'une centaine d'éléments qui entrent en ligne de compte dans le calcul de la rémunération. Quel serait l'équivalent monétaire du régime de pension des fonctionnaires dans le secteur privé aux fins de votre comparaison? Ceux d'entre nous qui ont étudié la loi estiment que l'on doit parvenir à un accord avec le bureau de la recherche sur la rémunération afin de trouver un moyen de quantifier ce genre de comparaison en dollars et en cents.

C'est là que réside la possibilité de parvenir à des compromis et de négocier. Si l'on ne parvient pas à un accord sur la méthode de calcul, on ne pourra parvenir à aucun accord sur quoi que ce soit et les conciliateurs n'obtiendront pas de consignes valables. Nous estimons que ce genre de proposition globale est en principe acceptable. Nous savons qu'il existe certains secteurs de la Fonction publique qui sont sous-rémunérés alors que pour d'autres c'est l'inverse. Dans tout organisme comptant 300,000 hommes et femmes à son service, il est fatal qu'il se produise des inégalités, en particulier si l'on essaie d'établir des normes de comparaison raisonnables afin d'en tirer des échelles salariales susceptibles de recevoir une application générale.

Je suis convaincu que le nouveau bill présenté prochainement sera beaucoup plus acceptable, beaucoup plus humain et ceux d'entre nous qui appuient le gouvernement de ce côté-ci de la Chambre font de leur mieux pour qu'il en soit ainsi.

● (2132)

Je voudrais dire un mot d'un problème qui se pose dans la capitale fédérale. Même s'il a fait surgir certaines difficultés, le déménagement de certains bureaux sur l'autre rive semble avoir été couronné de succès. La plupart des fonctionnaires que je connais sont fort satisfaits des excellentes conditions de travail dans les nouveaux édifices. Les problèmes que posaient le transport, les dégrèvements d'impôt sur le revenu et le stationnement ont tous été résolus. Le stationnement n'est pas pire qu'à de nombreux autres endroits. Toutefois, du fait du déplacement maints locaux de la capitale fédérale sont maintenant inoccupés, problème qui aurait pu être évité grâce à une meilleure organisation et à une plus grande clairvoyance. J'espère que les municipalités ne subiront pas de trop lourdes pertes de revenu qu'elles auraient pu toucher sous forme de subventions ou en guise de taxes, et que le gouvernement saura les dédommager comme le ministre des Finances l'a explicitement promis lors d'une séance à la conférence des municipalités le printemps dernier.

Lundi aura lieu un certain nombre d'élections partielles. Ainsi, il y en aura une dans la circonscription d'Ottawa-Centre qui touche celle que je représente. A la réception, hier soir, une charmante dame est venue à moi et m'a dit: «J'ai appris qu'il allait y avoir une élection dans votre circonscription». Je lui ai assuré que j'étais bel et bien vivant et que ces rumeurs étaient des plus farfelues tout comme celles du reste qui avaient couru au sujet de la mort de Mark Twain. Quoi qu'il en soit, les électeurs de la circonscription d'Ottawa-Centre devront se prononcer lundi pour tel ou tel candidat.

L'Adresse—M. Francis

Arrêtons-nous si vous le voulez bien sur la position que défend l'opposition officielle à la Chambre. Je veux rapporter à ce sujet le commentaire des plus éloquents du premier ministre: «Le parti de l'opposition officielle veut faire en sorte que tout se passe en douceur. Il entend supprimer 60,000 postes de fonctionnaires sur les 300,000 existant sans que personne ne s'en rende compte». Cela me rappelle une vieille fable dans laquelle un homme porte son épée à la tête de quelqu'un. La personne en question lui dit: «Tu m'as raté», ce à quoi l'autre répond: «Non, bouge seulement la tête.» Dire que l'on peut parvenir à de telles compressions de personnel par les départs et le non-renouvellement des effectifs c'est tout bonnement se moquer de quiconque est doué d'un peu de bon sens. Nous avons annoncé la suppression de 5,000 postes. Si les députés d'en face ont du mal à concevoir qu'on puisse arriver à supprimer 5,000 postes en misant sur les départs et en ne renouvelant pas les effectifs, on comprend difficilement par quel tour de passe-passe ils pourraient, eux, supprimer 20,000 postes en une année en appliquant le même procédé.

Le premier ministre a fait remarquer que les départs surviennent aux mauvais endroits et qu'ils ne se produisent pas là où vous le désirez. La politique du gouvernement était de recenser les fonctions qui deviendraient caduques et d'éliminer ensuite les postes dans les domaines en cause. Quant au parti conservateur, sa politique consiste à prétendre, en prononçant le mot magique «départs», que beaucoup de gens vont prendre leur retraite et qu'il va y avoir un gel total de l'embauche pendant trois ans. A la fin des trois ans, la Fonction publique sera tout aussi efficace, les postes vacants seront tous au bon endroit et le total des traitements sera descendu à 1.2 milliard, sans même que les fonctionnaires s'aperçoivent de la différence. Je ne pense pas que les fonctionnaires vont gober cela.

Des voix: Oh, oh!

M. Francis: J'entends les commentaires de certains députés de l'autre côté. Il marmonnent quelque chose au sujet des pensions dans la Fonction publique. Je sais que l'on a beaucoup parlé du programme des pensions de retraite en vigueur dans la Fonction publique. J'ai inscrit certaines questions au *Feuilleton*, et je viens d'obtenir une réponse hier. Le compte réservé aux pensions de retraite enregistrerait un excédent de 9 milliards au 31 mars dernier. Le taux d'intérêt est environ de 7.8 p. 100, presque de 8 p. 100. C'est une formule pondérée en fonction des taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts.

La dernière fois que le ministre des Finances a emprunté de l'argent sous forme de débetures venant à échéance dans 20 ans, il a payé 9.5 p. 100 d'intérêt. Le taux d'intérêt continuera donc à augmenter. On retire chaque année plus de 700 millions de dollars d'intérêts alors que l'on en débourse à peine plus de la moitié pour la pension de base et l'indexation, c'est-à-dire 370 millions de dollars peut-être. Certaines personnes ont brossé un tableau très sombre de la situation, mais certainement pas les spécialistes, les actuaires comme ceux de la société Tomenson-Alexander qui prétendent que si on ne touchait pas au fonds de pensions, il vaudrait 40 milliards de dollars à la fin du siècle pour finalement atteindre le billion de dollars.

Lorsque le fonds a été créé, il rapportait 4 p. 100 d'intérêt alors que maintenant, il rapporte près du double. Le candidat du parti conservateur dans Ottawa-Centre, «M. Conference Board», a vivement dénoncé l'indexation des pensions des